

MAIRIE DE SAINT-THUAL
Département d'Ille et Vilaine

REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 novembre 2022 à 20 heures

Nombre de Membres en exercice : 15
Nombre de Membres présents : 12
Nombre de Membres votants : 13

Date de la convocation : 04 novembre 2022
Convocation affichée le : 04 novembre 2022
Procès-verbal affiché le : 14 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 10 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle polyvalente sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC – Nadine CORBEL – Claude PAPADOPOULOS - Dominique ABALAIN – Bruno DE VILLELE – Jean-Pierre BATAIS – Virginie ROBIOU – Céline ROUVRAIS – Marie-Hélène BRANDILLY – Christian DARTOIS – Véronique PICHERIT - Frédéric CHEVILLON - Séverine LEBRUN

Absents excusés : Franck SAMSON, Marie-Christine NOSLAND, Véronique PICHERIT

Pouvoir : Dominique ABALAIN pour Véronique PICHERIT

Nadine CORBEL a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2022/67	Convention de mise à disposition du domaine public avec SDIS 35 (sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine)
---------------------------------------	---

La convention a pour objet la mise à disposition du domaine public de la commune de Saint-Thual (place, chemin, trottoir, ...) au bénéfice des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine dans le cadre de formations et manœuvres.

La convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

VU la convention

Après délibération, le Conseil APPROUVE la convention par vote à main levée, par 13 voix POUR
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette convention.

Le Maire
Loïc COMMEREUC

